

AUTOUR DE L'ABBAYE

JUILLET 2025 – N° 73

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS

SOMMAIRE

| | |
|---------------------------------------|-------|
| Le Mot du Maire | 2 |
| La Vie Communale | 3-29 |
| Le Coin des Associations | 30-36 |
| État civil (du semestre) | 37 |
| Infos Pratiques | 38 |
| Comptes Rendus Conseils Municipaux | 39-51 |



TOUR DE FRANCE DU 10 JUILLET 2025

Photos de Marie-Claire AUNAI et Stéphanie DELACOUR

LE MOT DU MAIRE

Bonjour,

En ce mois de juillet ensoleillé, nous gardons le moral !

Malgré un climat politique instable sur le plan national, **on se réjouit localement de la convivialité et la bonne humeur apportées par le Tour de France .**

Sur le plan national, il est indéniable que pour garder notre souveraineté financière et militaire, il est plus que tant que chacun soit convaincu de la nécessité de faire des économies.

Vivant au dessus de nos moyens depuis plus de 40 ans , c'est aujourd'hui plus de 40 milliards qui sont à combler.

Au delà du constat, **il faut avant tout que nos gouvernants regagnent la confiance des citoyens en démontrant leur exemplarité.**

Sur le plan local, nous avons tous vécu un 10 juillet palpitant, marqué par le passage de la 6ème étape du tour de France! Un événement sportif suivi depuis de longues années par les cyclistes redoublant toujours d'efforts et leurs supporters assidus.

Ces moments de partage, joie et convivialité, resteront gravés dans nos mémoires grâce à la mobilisation sans faille **des lonléens qui ont tout donné pour ce RDV.**

- Merci à tous les bénévoles, le comité des fêtes et les associations qui ont œuvré pour une très belle déco.

- Merci également à la biscuiterie pour l'animation.

Sur cette belle note positive, le conseil municipal et moi-même vous souhaitons de bonnes vacances d'été.

Christian Derouet

SANTÉ : L'ACCUEIL DE DENTISTES EN LIGNE DE MIRE

Sébastien THIROUARD, maire à Val-au-Perche

Dans le cadre de ma délégation à la santé à la [Communauté de communes des Collines du Perche Normand - Perche en Normandie](#), j'ai proposé à quelques collègues de la commission santé [Daniele Mary Françoise Nion](#) et notre coordinatrice du contrat de santé [Agence Régionale de Santé Normandie](#), d'aller à la rencontre des élus de [Village de Lonlay l'Abbaye](#), près de [Domfront En Poiret](#), et de son maire [Christian Derouet](#), très actif en matière d'accueil de médecins et de dentistes notamment.

Depuis quelques années, la communauté de communes travaille activement à l'accueil de nouveaux médecins généralistes, en lien avec le [Département de l'Orne](#), mais il nous faut également étoffer l'offre en soins dentaires sur le territoire.

Ainsi, nous avons pu profiter du retour d'expériences de la commune de Lonlay-l'Abbaye, qui a accueilli il y a quelques mois un dentiste : la commune a aménagé le cabinet dentaire, tant les locaux que le matériel, et a répercuté une partie de cet investissement dans le bail signé avec le professionnel de santé. Cette réalisation a permis d'attirer un médecin, qui a finalement pu s'installer sans investissement initial, tout en assurant à la collectivité un remboursement progressif du matériel investi.

Je remercie très sincèrement M. Derouet, pour son accueil et les échanges constructifs que nous avons pu avoir.

Nous allons donc à présent rediscuter en commission de cette expérience, pour faciliter l'installation de nouveaux praticiens.

Côté médecins généralistes, en lien avec des cabinets de recrutement, après le recrutement du Dr Kanga à [Val-au-Perche](#), un nouveau médecin devrait s'installer à [Bellême Infos](#) dans les tout prochains jours, à [Saint-Germain-de-la-Coudre](#) d'ici le mois de mai, et d'autres recherches sont en cours pour étoffer l'offre de soins.

Avec les élus du territoire, nous maintenons le cap pour que les services de santé soient proposés au plus près des patients !



TOUR DE FRANCE À LONLAY L'ABBAYE



La Mairie, le personnel administratif, technique, la Biscuiterie de l'Abbaye, le concessionnaire John Deere, les commerçants, les pompiers, les associations, les agriculteurs (prêt de terrains pour stationnement) les particuliers etc... se sont mobilisés dès le mois de mai pour accueillir dans leur village le Tour de France :

le jeudi 10 juillet 2025

Afin d'être prêts, tous se sont retrouvés, dans une très bonne ambiance, plusieurs après-midi, weekends, afin de nettoyer, peindre, décorer un grand nombre de vélos !!! et positionner diverses décorations tout au long du village.

Des centaines de camping-cars ont traversé notre joli village labellisé « Village d'Avenir » et pour certains d'entre eux, avec arrêt quelques jours au cœur du bourg, et rejoindre le flot des spectateurs (quelques milliers) venus des alentours ou de loin, pour accueillir avec enthousiasme, ferveur, le passage de la magnifique caravane vers 13H30, le premier groupe de coureurs Ben Healy, Quinn Simmons, Michael Storer, Eddie Dunbar, Simon Yates vers 14 H 58, cinq minutes plus tard, un second et pour terminer la voiture « balai ».



François Bidard , ancien coureur professionnel était présent ; il a concouru dans 6 Tours, d'Italie et 3 Tours d'Espagne entre 2015 et 2023.

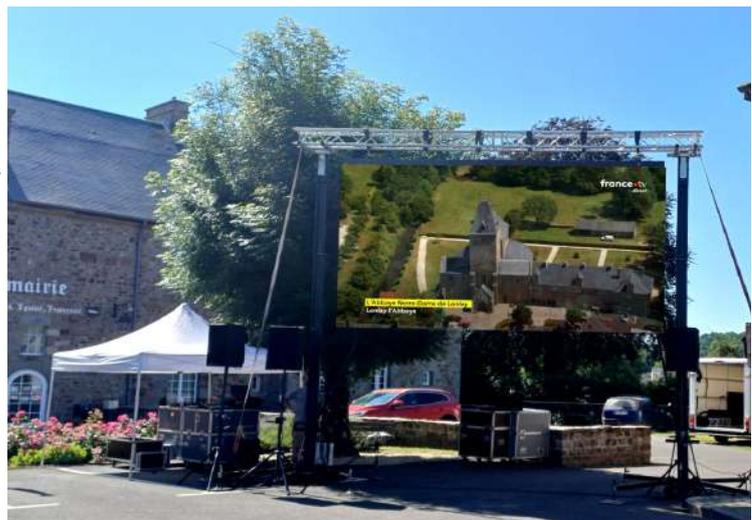


Un grand écran a été installé pour faciliter le suivi en temps réel de toute l'étape , puis a permis à l'issue de ce passage, à un grand nombre de spectateurs de prolonger cette soirée tout en se restaurant près de nos divers stands. (Page suivante)

Revoir à partir de 2h22 (l'Epine Orbière) jusqu'à 2h35 (route de Ger)

<https://www.france.tv/sport/cyclisme/tour-de-france/7345448-etape-6-bayeux-vire-normandie.html>

Disponible jusqu'au 31 décembre 2025.



- LA CARAVANE



LES DIVERS

STANDS



- Vitrines des commerçants



- École



- Pompiers



DANS CETTE COMMUNE DE L'ORNE, LA BOULANGERIE À PEINE FERMÉE DÉJÀ SUR LE POINT D'OUVRIR À NOUVEAU

Les habitants de Lonlay-l'Abbaye (Orne) étaient privés de boulangerie multi-services depuis un mois. Bonne nouvelle, ils vont pouvoir rencontrer le nouveau gérant le 4 avril 2025.



Le 21 mars 2025, Pascal Col, repreneur de la boulangerie de Lonlay-l'Abbaye (Orne) a rencontré Jean-Claude Coquio, 1er adjoint et Christian Derouet, maire de la commune.

©Le Publicateur Libre Par [Nathalie Guérin](#)

La nouvelle de la fermeture de la boulangerie multi-services de [Lonlay-l'Abbaye \(Orne\)](#) s'est répandue comme une traînée de poudre, et le bouche à oreille a fait son œuvre puisque plusieurs candidats à la reprise se sont présentés à la mairie. Nous les avons rencontrés et avons retenu le candidat le plus motivé.

Christian Derouet, maire de Lonlay-l'Abbaye

Le choix des élus s'est porté sur **Pascal Col**, propriétaire de la boulangerie « **Au P'ti bon heure** » à [Sourdeval \(Manche\)](#) depuis juin 2022.

A 58 ans, le commerçant originaire d'**Amiens** se dit un homme de challenge. « Je suis déjà venu dans la commune pour faire des achats à la **Biscuiterie de l'Abbaye**.

Au retour, toujours le même rituel. Je m'arrêtais à la boulangerie pour prendre un café en terrasse. Je me disais que j'aimerais bien posséder un commerce multi-services comme celui-ci pour le côté attractif et convivial du bar dans une charmante commune au fort potentiel ».

Quand j'ai appris par un fournisseur que la boulangerie était fermée, je me suis aussitôt positionné pour la reprendre.

Réouverture le 4 avril 2025

La réouverture de la boulangerie-pâtisserie (+ vitrine à boissons) est prévue le 4 avril 2025.

Comme nous disposons d'un bel outil de travail, nous pouvons commencer dès maintenant notre activité. En revanche, le bar-tabac reprendra ultérieurement pour des raisons administratives et financières. Nous devons réunir 20 000 € de fonds de roulement pour payer comptant le tabac. Pascal Col

Réactive, l'équipe municipale a décidé de venir en aide à ce commerçant en se substituant aux banques connues pour leur frilosité à prêter de l'argent.

Nous avons le droit au vu des finances de la commune d'être répondant sur 10 000 € et 5 particuliers sont prêts à se porter caution pour les 10 000 € restants. Pourquoi ne pas associer d'autres habitants ?

Christian Derouet, maire de Lonlay-l'Abbaye

Il ajoute : « Nous offrons également trois mois de loyer gratuit pour le commerce et l'appartement »

« Il faut être les meilleurs »

Les élus ont utilisé tous les moyens à leur portée pour sauver ce commerce local et donner l'envie de travailler dans la commune. Ils se réjouissent d'avoir misé il y a quelques années sur le **commerce multi-services**.

Nous avons fait le bon choix en associant la boulangerie, avec une activité annexe de bar, d'avoir la possibilité d'employer une salariée à mi-temps pour pouvoir avoir une qualité de vie. Si nous voulons préserver nos commerces, il faut être les meilleurs.

La boulangerie-pâtisserie du Moulin à Lonlay-l'Abbaye (Orne) sera ouverte du mardi au samedi, de 7 h à 13 h et 15 h 30 à 19 h 30, le dimanche, de 7 h à 13 h 30. Fermeture le dimanche après-midi et le lundi.

LONLAY L'ABBAYE – VILLAGE D'AVENIR

Les habitants impliqués dans le futur projet d'aménagement de cette commune de l'Orne.

Une réunion a eu lieu le 6 mars 2025 pour présenter le diagnostic territorial qui a été élaboré à partir d'un questionnaire impliquant les habitants de Lonlay-l'Abbaye (Orne).



Le 6 mars, la restitution du questionnaire envoyé aux habitants s'est déroulée en présence de la sous-préfète d'Argentan (au centre), Isabelle Rioux, des élus locaux, de Bernard Soul, président de Domfront – Tinchebray interco et des représentants du cabinet Rouge vif territoires.

©Le Publicateur Libre

Par [Nathalie Guérin](#)

La commune de [Lonlay-l'Abbaye \(Orne\)](#) a été labellisée Village d'avenir. Dans ce cadre, elle bénéficie de l'accompagnement du cabinet conseil Rouge vif territoires pour l'élaboration d'un diagnostic territorial en s'appuyant sur un questionnaire qui a été mis en ligne et distribué dans les boîtes aux lettres en janvier 2025 pour impliquer les habitants.

Le but de ce questionnaire était de permettre aux habitants de donner leurs avis sur les actions prioritaires à mener pour construire le projet d'aménagement de la commune en matière de convivialité, santé, loisirs, équipements, logements...

Fanny Lebarbier, directrice conseil Rouge vif territoires

200 réponses

Ce diagnostic territorial et les réponses du questionnaire ont été restitués le 6 mars dernier à la salle polyvalente en présence notamment de la **sous-préfète, Isabelle Rioux**, des élus locaux, **Bernard Soul**, président de la Cdc Domfront-Tinchebray interco et d'une trentaine de responsables d'associations et acteurs du territoire.

Nous avons enregistré un beau taux de participation, avec 200 réponses qui sont revenues à la mairie.
Fanny Lebarbier

Résultats du questionnaire aux habitants

Les résultats du questionnaire auprès des habitants ont permis de dégager les points forts de la commune : sa qualité de vie, ses équipements et services à la population, son patrimoine naturel ; les points faibles : son accessibilité/son offre de transport ; sa couverture numérique.

Les principaux équipements manquants : aménagements pour les piétons et les vélos ; une offre de transport en commun.

Dans le cadre d'un projet de réhabilitation d'un bâtiment vacant en centre-bourg, l'aménagement le plus approprié serait de créer un lieu dédié aux services de santé (cabinet médical, entre de soins...), un espace de restauration et de convivialité (café, restaurant...), développer une maison des services publics pour centraliser les démarches...

Les priorités de la commune devraient être : faciliter la consommation de produits locaux ; soutenir et dynamiser le commerce de proximité ; maintenir et attirer des entreprises pour favoriser l'emploi local.

Des ateliers sur 5 thématiques

Les participants à cette réunion ont ensuite été invités à participer à des ateliers sur cinq thématiques : services de proximité et mobilité ; économie et consommation locale ; habitat et urbanisme ; tourisme et valorisation patrimoniale ; environnement et cadre de vie.

L'objectif de ce questionnaire et de ces ateliers est de connaître les attentes des Lonléens et de les intégrer dans le logiciel du conseil municipal pour l'avenir.

Christian Derouet, maire de Lonlay-l'Abbaye

Le premier édile ajoute : « 90 % de ce qui est ressorti ont déjà été analysés par le conseil municipal. Pour nous, le plus important a été réalisé en matière de commerces du quotidien et de services de santé qui sont la priorité des priorités dans une commune de 1 150 habitants ».

Maintenant, il faut rattraper le retard pris dans le déploiement de la fibre optique et améliorer la couverture mobile sur le territoire. Il y a trop de zones blanches. Cette problématique a été soulevée maintes fois.



Une trentaine d'habitants et chefs d'entreprise a participé à des ateliers.

« Mon gros souci aujourd'hui est le maintien des écoles »

A la fin de la réunion, le premier édile de la commune a adressé un message à la représentante de l'État. Nous avons arrêté la baisse de la population, en revanche le nombre de naissances, en moyenne 12 par an, est passé à 7 cette année. Mon gros souci est le maintien des écoles. Si on ne fait rien, on va droit dans le mur. Nous envisageons d'acquérir des maisons en fonction de nos finances pour pouvoir choisir nos locataires en l'occurrence des jeunes couples avec enfants. Nous sommes prêts à leur offrir un ou 2 loyers.

L'élu conclut : « Connaissez-vous d'autres moyens pour que la commune reste attractive et sauver nos écoles ? ».

La prochaine réunion de travail aura lieu entre les élus sur l'élaboration d'un plan d'action, l'approfondissement de trois actions prioritaires et restitution en comité de pilotage.

CETTE COMMUNE DE L'ORNE MET EN VENTE 20 PARCELLES VIABILISÉES À 1 € LE M2

La commune de Lonlay-l'Abbaye (Orne) a réalisé un nouveau lotissement rue Saint-Nicolas. Début avril 2025, elle met en vente 20 parcelles viabilisées à 1 € le m².



Avril 2025. Le maire de Lonlay-l'Abbaye, Christian Derouet au milieu de ses 20 parcelles viabilisées à 1 € le m².

©Le Publicateur Libre Par [Nathalie Guérin](#)

Comme dans le célèbre magasin parisien, il se passe toujours quelque chose à [Lonlay-l'Abbaye \(Orne\)](#). Les élus de la commune ont décidé de mettre en vente 20 terrains viabilisés à un prix imbattable dans le nouvel îlot bocager, rue Saint-Nicolas. Ils poursuivent leurs efforts pour lutter contre le vieillissement de la population et redynamiser la commune en facilitant l'arrivée de nouveaux habitants.

20 parcelles viabilisées à 1 € le m² dont 8 en cours de vente

Les travaux de viabilisation de ces 20 parcelles, avec mise en sens unique de la voie et passage piétonnier, ont coûté 832 000 €. Ils ont bénéficié de subventions du Département pour 20 000 € et l'État (DETR) pour 27 000 €

Aujourd'hui, nous mettons en vente 20 parcelles allant de 615 m² à 1 090 m² au prix d' 1 € le mètre carré. Nous avons déjà vendu huit lots malgré la conjoncture qui n'est pas favorable, dont un à notre nouveau médecin.

Christian Derouet, maire de Lonlay-l'Abbaye

Ce lotissement est le deuxième à bénéficier de cette stratégie visant à lutter contre la désertification. « C'est la première fois depuis 25 ans que la commune gagne 10 habitants, se réjouit le maire. Notre politique commence à porter ses fruits ».

« Nous voulons attirer des jeunes couples »

Aujourd'hui, la commune prend un virage à 180° pour accélérer son attractivité. Depuis le 1er avril 2025, elle compte un nouvel employé, en la personne de Laurent Valin, originaire de la Réunion. Ses multi compétences dans le bâtiment seront mises à contribution pour la réhabilitation des maisons appartenant à la commune en vue de les louer rapidement.

Nous voulons gagner en réactivité et attirer des jeunes couples qui ont des enfants à scolariser dans les écoles du regroupement pédagogique intercommunal.

Il ajoute : « **Notre objectif est de maintenir les effectifs pour sauver nos écoles** ».

RÉVISION DES ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION

"C'est inacceptable" : la gestion des finances fait polémique dans ces communes de l'Orne

L'un des points du conseil communautaire de Domfront-Tinchebray Interco a fait polémique, mercredi 18 juin 2025 à Tinchebray (Orne). Des échanges piquants entre élus.



Le maire de Lonlay-l'Abbaye, Christian Derouet, a tenu à réagir suite à la présentation du rapport quinquennal lors du conseil communautaire de Domfront-Tinchebray Interco, mercredi 18 juin 2025. Photo d'archives. ©L'Orne Combattante

Par [Maureen Marie](#)

« **Ne rien dire serait être complice.** » Les échanges entre élus ont été vifs, **mercredi 18 juin 2025** lors du conseil communautaire de [Domfront-Tinchebray Interco](#) organisé à [Tinchebray \(Orne\)](#).

À l'issue de la présentation du **rapport quinquennal**, un document obligatoire visant à présenter l'évolution du montant des attributions de compensation [*montant perçu ou versé par les communes n.d.l.r*], le maire de [Lonlay-l'Abbaye](#), Christian Derouet, a tenu à réagir par **un long et piquant discours**.

« **Une décision qui va dans le sens de tuer nos communes** »

« Je prends aujourd'hui la parole **avec gravité et responsabilité** pour dénoncer la décision de la Communauté de communes, de ne pas procéder à une révision de ces attributions de compensation, décision qui menace directement leur souveraineté financière et va dans le sens de **tuer nos communes** », abonde Christian Derouet.

Avec des attributions de compensation qui n'ont jamais été revues, l'équilibre financier pose question, malgré des mouvements de prise de compétences et de restitutions. Ce sont les mots de la Chambre régionale des comptes.

Christian Derouet, maire de Lonlay-l'Abbaye

Selon le maire, cette révision du montant des attributions, « n'est certes **pas obligatoire** mais encouragée par l'État en cas d'iniquité ». « Il est ainsi inacceptable que le choix de ne pas réviser les attributions de compensation soit imposé **sans véritable concertation**, au mépris des spécificités de notre territoire, du principe d'équité de notre autonomie budgétaire. »

La réaction des élus pointés du doigt

De façon globale, « ce **transfert de charges injuste** va nous contraindre à revoir nos priorités, à reporter, voire à abandonner des projets essentiels pour nos habitants : rénovation **des écoles**, soutien à nos associations, développement des infrastructures de proximité... », selon les mots de l' élu.

Je rappelle ici que l'intercommunalité n'a de sens que si elle respecte l'équilibre entre les communes, et ne se transforme pas en machine technocratique déconnectée du terrain.

Christian Derouet

Face à ces propos, Bernard Soul, président de Domfront-Tinchebray Interco, s'est directement adressé au maire : « Une bonne fois pour toutes, je te demande de t'occuper de **la gestion de ta commune** plutôt que de la mienne ».

Attaquée au sujet **du paiement de ses agents**, Josette Porquet, maire de Tinchebray-Bocage, a aussi tenu à réagir : « Tu accuses la commune de faire supporter nos charges de personnel par la communauté de communes, mais cela n'a jamais été notre intention et **cette gestion est désormais autonome** ».

5 abstentions des élus à l'issue du débat

Pour clore le débat, Maxime Guilmin, deuxième vice-président de l'interco, a noté « un point de principe ». « La communauté de communes exerce les compétences que les élus ont décidé **de gérer en commun**, il ne s'agit pas de deux entités qui s'opposent. »

Nous voulions construire une interco qui répond aux besoins des communes rurales, et je crois que c'est ce que nous faisons.

Maxime Guilmin, deuxième vice-président de Domfront-Tinchebray Interco

Les élus invités à « prendre acte qu'un débat a eu lieu suite à la présentation du rapport quinquennal », **cinq d'entre eux se sont abstenus lors du vote**. Pour l'heure, Domfront-Tinchebray Interco n'a pas indiqué **publiquement** si le montant de ses attributions de compensation allait évoluer.

BISCUITERIE DE L'ABBAYE : NOUVEAUX LOCAUX, MAIS TOUJOURS LA MÊME ÉTHIQUE

La visite et l'inauguration des nouveaux locaux de la Biscuiterie de l'Abbaye à Lonlay-l'Abbaye (Orne) ont eu lieu mercredi 11 mars 2025 avec une invitée de marque.



La nouvelle Boutique de la Biscuiterie de l'Abbaye à Lonlay-l'Abbaye (Orne) a été inaugurée le 11 mars 2025 par la famille Lebaudy. ©Le Publicateur Libre
Par [Rédaction Domfront](#)

Le 11 mars 2025, la **sous-préfète, Isabelle Rioux** se trouvait parmi les invités qui ont assisté à l'inauguration des nouveaux locaux de la **Biscuiterie de l'Abbaye** à [Lonlay-l'Abbaye \(Orne\)](#). Elle s'est avérée une visiteuse intéressée et curieuse. Ses questions ont structuré la visite et les commentaires délivrés par **Charles Lebaudy, P.-D.G.** de l'entreprise.

1,5 million d'investissement

Les travaux réalisés, d'un montant d'un million cinq, concernent surtout les locaux ouverts au public, comme l'accueil, la boutique et la salle Musée qui reflète l'histoire familiale de l'entreprise et sa philosophie de travail. C'est dans cette même salle que tous se sont réunis pour partager, questionner, s'informer et discourir.

Nous confectionnons 300 sortes de biscuits dont 50 % sont vendus sous d'autres marques de grandes distributions (nos régions ont du talent, itinéraires des saveurs, parc Disney...). La part d'exportation à l'étranger est de 20 %. L'année dernière, nous avons doublé nos commandes aux USA.



La sous-préfète de l'Orne, Isabelle Rioux, vraiment intéressée par le fonctionnement de la Biscuiterie de l'Abbaye. ©Le Publicateur Libre

Catherine Meunier, conseillère régionale, a précisé : « La biscuiterie, qui possède le label depuis 1919, fait partie de la délégation des EPV* normandes qui va se rendre au Japon pour promouvoir les entreprises régionales françaises et leur production. On peut espérer de nouveaux contrats ».

Une entreprise fidèle à des valeurs

Cette entreprise familiale lonléenne se distingue par sa volonté d'être fidèle à des valeurs telles que se fournir au plus proche en utilisant des produits de qualité, du terroir ou issu du commerce équitable. Elle exige pour chaque contrat un cahier des charges qui respecte à la fois les producteurs et l'environnement. De même, elle met un point d'honneur à établir des relations respectueuses, solidaires et pérennes avec son personnel et ses partenaires.



Une boutique qui n'est pas sans rappeler la boulangerie où ont été créés les sablés de la Biscuiterie de l'Abbaye. ©Le Publicateur Libre

« Vous avez là une pépète normande »

La visite s'est terminée par un mot de Charles Lebaudy qui a remercié tous ses partenaires et les personnes présentes, suivi par le maire, Christian Derouet qui a exprimé sa fierté et sa reconnaissance. Puis la sous-préfète a manifesté sa satisfaction d'avoir découvert cette entreprise : « Vous avez là une pépète normande, un trésor fidèle à des valeurs issues d'une tradition familiale et locale. Une saveur de terroir, du travail bienfait et d'authenticité qui a le goût du succès ».

**EPV : « Les entreprises du patrimoine vivant et du savoir-faire normand » est un label officiel français, créé en 2005, délivré sous l'autorité du ministère de l'Économie et des Finances, afin de distinguer des entreprises françaises aux savoir-faire artisanaux et industriels jugés comme d'excellence.*



LONLAY-L'ABBAYE. LA BISCUITERIE SORT
UNE BOÎTE SPÉCIALE TOUR DE FRANCE ET
VA FÊTER LE PASSAGE DES CYCLISTES

Sport. La biscuiterie de l'Abbaye a dévoilé le nouveau conteneur de ses sablés : une boîte aux couleurs du Tour de France. L'entreprise de Lonlay-l'Abbaye, où passeront les coureurs, prévoit aussi des animations et la venue d'un cycliste professionnel.

Par Simon Lebaron - Tendence Ouest



Le Tour de France passera sur les routes de Normandie en juillet. Après **une arrivée à Rouen** et **un contre-la-montre à Caen**, le peloton s'élancera de Bayeux pour rejoindre Vire. Sur le chemin de cette 6e étape, les cyclistes passeront en partie par l'Orne et notamment par le village de Lonlay-l'Abbaye.

A cette occasion, la biscuiterie de l'Abbaye a dévoilé sur ses réseaux sociaux une nouvelle boîte conçue spécialement à l'image du Tour de France. Elle contient 10 sachets de ses traditionnels sablés de l'Abbaye au beurre d'Isigny, fabriqués dans le village traversé par les coureurs. Elle est déjà à la vente, au prix de 7,50€.



Grand écran et cycliste professionnel

Au-delà de cette boîte, diverses animations seront organisées dans la commune le 10 juillet, jour de la 6e étape du Tour. Un marché de producteurs sera installé, avec la présence notamment du food-truck de la biscuiterie. Les personnes présentes pourront suivre l'étape sur grand écran avant et après le passage du peloton, en compagnie de l'ancien cycliste professionnel local François Bidard, né à Lonlay-l'Abbaye.

CHÂTEAU DE LA BIÈRE – LONLAY-L'ABBAYE

"ON ESPÉRAIT 1 OU 2 MÉDAILLES MAIS PAS DOUZE" : CES BRASSEURS DANS L'ORNE SONT SURPRIS

Brasseurs à Lonlay-l'Abbaye (Orne), Pascale et Donatien Lesellier ont présenté des bières et eau-de-vie de bière à deux concours en mars 2025. Les résultats sont bluffants.



Pascale et Donatien Lesellier ont remporté 12 médailles avec 5 bières et l'eau-de-vie de bière. ©Le Publicateur Libre Par [Nathalie Guérin](#)

Début mars 2025, les brasseurs de [Lonlay-l'Abbaye \(Orne\)](#), Pascale et Donatien Lesellier ont envoyé des bières et eau-de-vie de bière au concours « Paris international Trophy » de l'Académie des vins et de la gastronomie française (AVGF) qui était ouvert aux producteurs de vins, bières, spiritueux et produits alimentaires ainsi qu'au concours national de Paris.

5 bières médaillées sur 7

Le 28 mars, le couple découvre les résultats sur **Internet**.

Nous avons présenté 7 bières et l'eau-de-vie de bière Le fruit du château, explique Donatien. Cinq bières ont été médaillées Or, Argent et Bronze et l'eau-de-vie de bière, médaillée Or aux deux concours, avec des dégustateurs différents.

Il n'en croit pas ses yeux.

On espérait 1 ou 2 médailles mais pas douze.

Donatien Lesellier

Les brasseurs du [Château de la bière](#) ont participé à ces deux concours parce que l'inscription était gratuite. Beaucoup d'artisans ne peuvent pas s'inscrire parce que les tarifs peuvent varier de 10 à 100 € par bouteille présentée. C'est énorme. C'est la raison pour laquelle on ne pouvait plus participer. Aujourd'hui, nous ressentons une reconnaissance de 11 ans d'activités par toujours simples.

Pascale Lesellier

Ils ajoutent : « Notre ténacité à tenir le rythme dans la crise actuelle, à développer l'entreprise, finit par porter ses fruits ».

Récemment, le couple a été démarché par un professionnel de la Martinique qui souhaite commercialiser ses produits sur son île. Un nouveau débouché peut-être pour les bières de Lonlay. Cet été, il repartira sur les routes de France avec son château médiéval ambulant pour faire connaître et déguster ses produits.

Une date à retenir

Les brasseurs lonléens donnent **rendez-vous le 22 juin 2025 pour sa journée « Festival 10 + 1 »** (10e anniversaire en 2024 plus une année). «

En 2024, nous avons reçu entre 800 et 900 personnes qui nous ont demandé de reconduire cet événement cette année », souligne-t-il.

Au programme : marché de créateurs locaux, lancer de hache, concert avec des groupes locaux, un bar à vin bio du Bordelais, restauration. Pour l'achat d'un gobelet, à gagner un coffret de bière.

Entrée gratuite.

École de Lonlay l'Abbaye



Spectacles

Le 16 mai et le 5 juin, les élèves des 3 classes ont assisté aux spectacles « Arc-en-ciel d'Anatolie » et « La saison des ours ».

Liaison GS-CP et CP-CE1

Nous avons passé la journée à l'école de St Bômer. Nous avons fait des ateliers et une chasse au trésor pour découvrir l'école et les maîtresses.

L'après-midi, nous sommes allés découvrir le « chemin des écoliers ».

Nous sommes prêts pour la rentrée de septembre !



Matinées d'adaptation

Les 10 et 19 juin, les futurs PS de Lonlay sont venus passer une matinée à l'école pour découvrir la classe, les ateliers et les copains.



Projet «Nature et paysages» 2024-2025

Les élèves des 3 classes se sont rendus à la maison de l'eau et de la rivière les 13 et 20 juin. Ils ont pu profiter de l'animation « promenons nous dans les bois » .



Dans le cadre du projet nature de cette année, les GS-CP ont fait du « land art » (art éphémère avec des trésors de la nature). L'OCCE nous a imprimé les photos des productions sur des bâches que vous pouvez admirer à l'entrée de l'école.

Nous remercions tous nos partenaires : Mairie, CDC, APE, parents bénévoles, ATSEM et AESH.

École de St Bômer les Forges

Fin janvier, les élèves de CP, CE1, CE2, en partenariat avec l'association « chemins de Terre » et Normandie Maine, ont planté des haies bocagères dans St Bômer



Le 7 mars, c'était Carnaval sous le soleil !



10 mars , journée d'intégration au collège Jacques Prevert de Domfront



Projet Land'Art
Les enfants ont réalisé du land'art en se promenant dans le chemin des écoliers et le jardin pédagogique. Puis certaines productions ont été imprimées sur bache



Sortie scolaire à la Fosse Arthour

Avec un intervenant de Normandie Maine pour terminer le projet sur la nature et le paysage



Séjour scolaire à Asnelles pour les CM1 et CM2 du 23 au 27 juin.

Nous remercions les mairies, la CDC, l'APE, La biscuiterie, et l'entreprise Lebaudy pour leur aide financière.





ASSOCIATION PARENTS D'ELÈVES LONLAY / ST-BÔMER

Qu'est ce que l'APE ? L'APE est un regroupement de parents bénévoles qui œuvre dans le but d'apporter un soutien matériel et humain aux projets de l'école.

Bilan de l'année 2024 – 2025 : Ce semestre, les nombreuses actions * mises en place ont permis aux enfants de pouvoir profiter :

- de sorties pédagogiques tout au long de l'année - ex : journée en lien avec le thème « nature et paysages » à la Maison de l'Eau et de la Rivière pour les classes de la toute petite section au CP. De plus, les enfants de la classe de CM1 et CM2 sont partis en classe de mer à Asnelles en Bessin et l'APE a ainsi versé 2500€ pour ce séjour de 5 jours.
- des sorties spectacle ou cinéma ou théâtre tout au long de l'année
- de nouveau matériel (ex : livres, jouets : briques de légo)

Projet pour l'année 2025 – 2026 : L'APE continue ses nombreuses actions dans le but de divertir les petits et les grands mais surtout d'aider à financer les projets de l'école. Dès la rentrée de septembre, nous organiserons de nouveau nos animations habituelles : soirée dansante en octobre, chocolats et sapins de Noël, repas au spectacle de Noël, etc....

Chaque contribution financière de l'APE permet ainsi de réduire la participation des familles sur les sorties organisées par les enseignants et soutenir les projets des écoles. Tous les parents sont les bienvenus lors de nos réunions et manifestations. Nous avons besoin de vous !

Les actions menées ce semestre ont été :

- *Le repas « carbonade flamande » le dimanche 16 mars à la salle des fêtes de St-Bomer. Environ 130 repas ont été servis. Bénéfice : 766 €*
- *Les diverses ventes :*



les oeufs en chocolat pour Pâques (fabriqués par la boulangerie de St-Bomer) avec 75 vendus. Bénéfice : 1272 €

les pizzas : 1ère fois avec « parachute pizza » le vendredi 13 juin : 124 vendues avec parallèlement une « tombola du vendredi 13 » et 57 grilles réalisées. Merci aux généreux donateurs, partenaires : de nombreux sites touristiques et de loisirs de la région et les commerçants et artisans de proximité. Bénéfice : 270 € (pizzas) et env. 827 € (tombola)

Venez nous rejoindre et suivez-nous sur <https://www.facebook.com/apelonlaystbomer> pour l'actualité des écoles et des idées de sorties famille pendant l'été.

A très bientôt sur nos manifestations !

Le Bureau (Nicholas, Florent, Stéphanie, Murielle, Aurélie, Laëtitia)